

Eglise de Comigne

L'église, sous l'invocation de **l'Assomption de la Sainte Vierge**, apparaît pour la première fois dans une bulle du pape Agape II daté de 951.

En 1215, une sentence arbitrale attribue Comigne avec son château et son église à l'abbé du monastère de Lagrasse.. Il en sera ainsi jusqu'à la révolution. Elle est mentionnée comme église paroissiale en 1304.

L'intérieur de l'église fut remanié en 1686 : inversion du sanctuaire, construction de l'autel, mise en décoration.

En 1791, lors de la création des départements, Comigne fut rattaché à la commune de Douzens qui lui fit don de deux petites cloches. En 1925, l'Evêque de Rodez baptisa cinq nouvelles cloches. Cette célébration faisait suite à la réparation intégrale de l'intérieur de l'église et l'édification d'un clocher qui abrite l'ancienne cloche et les nouvelles. En 1984, l'électrification du carillon est réalisée grâce aux dons de la population. En 2010 le carillon fut complété par une 6e cloche et muni d'une commande électronique offrant un large choix de mélodie.



En 1955, la toiture menaçant de s'effondrer, la municipalité effectua la réfection de la toiture ainsi que la façade et la construction de l'avancé de la porte d'entrée de l'église.

Suite à la demande de Père Escuperié, en 2004, un deuxième autel fut construit, l'ancien renforcé et décoré en trompe l'œil imitation marbre de Caunes. On créa une marche pour les fonds baptismaux.

En 2008, afin de restaurer le panneau mural derrière le tabernacle, une photocopie sur toile de 2 m x 3 m d'un tableau représentant l'assomption de la Vierge fut installé.

(la paroisse n'ayant pas les moyens d'acheter ou de restaurer un tableau de cette taille).

